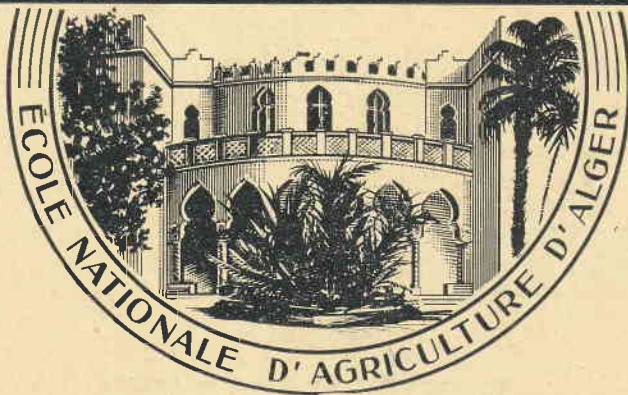


L'AGRIA

INSTITUT AGRICOLE D'ALGERIE



Bulletin

DES ANCIENS ELEVES
DE L'ÉCOLE NATIONALE
D'AGRICULTURE D'ALGER

■
30^{me} ANNÉE — NUMERO 211
■

MARS - AVRIL 1962



AGRIA

RÉDACTION

Yves AMIZET
Jean-Pierre PETIT
Lucien MAZENC

ADMINISTRATION - PUBLICITÉ

12, BOULEVARD BAUDIN, 12
ALGER -
CHÈQUES POSTAUX 218.73

GÉRANCE

Yves AMIZET

BULLETIN DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE D'ALGER

Siège social : 12, Boulevard Baudin (escalier A, 3^e étage) - ALGER

Téléphone : 63-48-28

Comptes Ch. Postaux \ AGRIA : 218.73
Association : 26.73

Président de l'Association : Pierre De TINGUY
Chef des Services Généraux de la S.N.P.A.

Les articles insérés le sont sous la responsabilité des auteurs

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : PARIS, 5, Boulevard de la Madeleine (1^{er})

SIEGE D'ALGER : 8, Boulevard de la République

EN ALGERIE DEPUIS 1880 :

181 Succursales et Agences :

en ALGERIE — au SAHARA

en FRANCE — au MAROC — en TUNISIE — en LIBYE

au LIBAN — à LONDRES — à GIBRALTAR

" L'AGRIA "

SERVICE DE PUBLICITE : 7, rue Marceau, ALGER - Tél. 63-77-02

Sommaire

— Assemblée Générale du 29 Avril 1962 :	
Dispositions statutaires et recommandations	117
Rapport moral	119
Rapport financier	122
— Bulletin de vote	
— Distinctions et Nominations	127
— Echos et Carnet	128
— Entre Nous	128
— Documentation — Bibliographie	130
— Communiqué	131
— Service de Placement	132
— La Vie de nos Groupements	133

ENGRAIS INSECTICIDES



C. A. P. A.

Rue de Douai

ALGER



Téléphone : 65.74.26

**ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES
DE L'INSTITUT AGRICOLE D'ALGERIE
ET DE L'ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE D'ALGER**
Reconnue d'utilité publique (Décret du 11 Septembre 1953)
Siège : 12, Bd Baudin - Alger

AGRIAS

**Assistez nombreux à l'ASSEMBLEE GENERALE
de votre Association le DIMANCHE 29 AVRIL 1962
dans le grand amphithéâtre de notre Ecole**

- Venez honorer nos morts.
- Venez vous retremper dans l'atmosphère de notre bonne camaraderie pour ranimer notre confiance dans des jours meilleurs.
- Si vous êtes trop éloignés, ne manquez pas de manifester votre solidarité en envoyant votre vote, votre pouvoir, et en réglant le montant de votre cotisation.

PROGRAMME

I. — ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 29 AVRIL 1962

(Amphithéâtre Pierre CHERVIN, à l'E.N.A.A.)

- 8 h. 30. — Hommage à nos morts. — Contrôle des pouvoirs. — Paiement des cotisations.
- 9 h. 00. — Ouverture des travaux de l'Assemblée Générale.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Allocution du Président.
- 2°) Compte rendu moral :
- a) — Placement,
— Caisse de secours,
— Prix au élèves. $\left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{Placement,} \\ \text{Caisse de secours,} \\ \text{Prix au élèves.} \end{array}} \right\} \text{ par le Vice-Président Ch. CAMPARDON}$
 - b) Publications :
— Agria, par Yves AMIZET.

- c) Réorganisation administrative de l'Association par le Président.
 - d) Rapports avec l'U.N.I.A., par le Président.
 - e) Rapport sur l'Ecole, par J.P. PETIT.
 - f) Groupements Régionaux par le Président.
- 3°) Compte rendu financier par SCHLEPP. Commentaires du Président.
 - 4°) Augmentation des cotisations des non-ingénieurs de 5 NF à 12 NF.
 - 5°) Conclusions de la Commission de Contrôle.
 - 6°) Elections au Conseil d'Administration et à la Commission de Contrôle.
 - 7°) Questions diverses.
 - 8°) Proclamation du résultat des élections.

**II. — 12 h. 00 — FIN DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE. —
APERITIF AU CERCLE DES ELEVES.**

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : ELEC-
TION DU BUREAU.**

III. — 13 h. 00 — DEJEUNER A L'ECOLE.

IV. — A partir de 17 h. : SAUTERIE, organisée par les Elèves de l'Ecole.



**COMPTOIR
FRANÇAIS**

de

L'AZOTE

AGENTS EXCLUSIFS :

Nord-Africain Commercial (N.A.C.)

Sté Algérienne de Produits Chimiques et d'Engrais (S.A.P.C.E.)

Société Industrielle et Commerciale N.-A. d'Engrais (S.I.C.N.A.)

Union Commerciale Agricole (U.C.A.)

Union Française d'Engrais et de Produits Chimiques (U.F.E.P.C.)

DISPOSITIONS STATUTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Les textes des Statuts (St.) et du Règlement Intérieur (R.I.) prévoient :

ELECTIONS

Le Conseil d'Administration (C.A.) (15 membres) est renouvelable par tiers tous les ans (Art. 5 St.) : 5 administrateurs sont donc à élire cette année par l'A.G.

La Commission de contrôle (C.C.) entière est à renouveler (Art. 7 R.I.).

Le Bulletin de vote est constitué par la liste, jointe à ces documents, des candidats aux postes d'Administrateurs et de Commissaires aux Comptes (Art. 6 R.I.).

Peuvent prendre part au vote tous les membres titulaires de l'Association (Art. 6 R.I.) ayant réglé leurs cotisations.

Le vote par correspondance est autorisé pour le premier tour de scrutin aux élections au C.A. et à la C.C. (Art. 8 St. et Art. 6 et 7 R.I.).

Pour voter, l'électeur raye, tel ou tels noms portés sur le Bulletin de vote pour qu'y persistent au plus cinq noms de candidats administrateurs et six de candidats à la C.C. Ceci doit être fait de façon qu'il n'en puisse résulter aucune ambiguïté susceptible d'entraîner la nullité du bulletin. Celui-ci, d'ailleurs, ne doit présenter aucune indication autre que celles imprimées et les traits d'annulation. Tout signe, tache, etc..., porté volontairement ou involontairement entraîne également sa nullité.

Détachez le bulletin de vote. Remplissez-le, insérez-le dans une enveloppe de carte de visite anonyme. Placez cette enveloppe dans une autre plus grande que vous adresserez, après l'avoir affranchie, à l'Association, 12, Boulevard Baudin, à Alger. Vous aurez pris soin de mentionner sur cette enveloppe votre nom et votre promotion.

Comme vous le voyez, nous n'envoyons plus les enveloppes habituelles. En effet, chaque année, nous vous adressions trois enveloppes dans une autre enveloppe affranchie à 0,50 NF, ce qui représentait au total 5.000 enveloppes pour recueillir environ 200 votes par correspondance, autrement dit, cette formalité nous coûtait chaque année 1.000 NF.

Le jour où les élections ne seront plus une formalité, où il y aura des candidatures en concurrence... et que votre budget sera équilibré, nous reviendrons à l'ancienne formule.

Il est recommandé, même si vous avez l'intention d'assister à l'Assemblée Générale, d'adresser votre vote par correspondance, pour éviter un retard ou un empêchement éventuel de la dernière heure.

POUVOIRS

Le vote par procuration est admis pour toutes questions figurant à l'ordre du jour, sauf en ce qui concerne les élections (Art. 8 St.). Aussi si vous le jugez utile, remplissez la formule de *pouvoir* (carton beige joint).

Notez qu'un mandataire ne peut cumuler plus de 5 pouvoirs (Art. 7 R.I.) : vous avez alors intérêt à ne pas choisir votre représentant parmi

les Administrateurs sur les noms desquels va habituellement un nombre de pouvoirs tel qu'il entraîne d'importantes pertes de voix. Désignez plutôt les camarades de vos groupements que vous savez devoir assister sûrement à l'A.G.

COTISATIONS

Pour les non-ingénieurs (diplômés, certificats, auditeurs réguliers, auditeurs libres), la cotisation est fixée à 12 NF et sera adressée à l'Association (compte courant postal 26-73 Alger).

Pour les ingénieurs, deux cas peuvent se présenter :

1° Si celui-ci réside en Algérie, la cotisation sera adressée au Secrétariat de l'Association, 12, Bd Baudin, à Alger (C.C.P. 26-73 Alger). Nous vous précisons que les taux de cotisations sont les suivants :

Tarif normal : 30 NF sur lesquels :

22 NF reviennent à l'U.N.I.A.

5 NF reviennent à notre Association

3 NF reviennent au Groupement régional

Tarif pour les jeunes sortis depuis moins de 4 ans : 17 NF, dont :

15 NF pour l'U.N.I.A.

1 NF pour notre Association

1 NF pour le Groupe Régional

Tarif des anciens de plus de 65 ans : 10 NF, dont :

9 NF pour l'U.N.I.A.

1 NF pour le Groupe Régional

2° Si celui-ci ne réside pas en Algérie, il adressera sa cotisation au Groupement Régional de l'UNIA auquel il appartient. Toutefois, si le contact n'est pas établi avec le Groupement régional, nous pouvons recevoir les cotisations et nous les transmettrons à l'UNIA. Nous précisons, d'autre part, que les membres perpétuels de notre Association peuvent déduire de la cotisation globale de l'UNIA la partie revenant à notre Association.

De plus, les frais du recouvrement étant considérables, nous avons décidé, à partir de cette année, de les mettre à la charge des retardataires. Aussi, nous vous conseillons de bien vouloir nous régler votre cotisation dès réception de cet avis.

PARTICIPATION AU BANQUET

Il n'est pas possible de préparer le banquet de notre Assemblée générale sans connaître le nombre des convives qui y assisteront. En conséquence, veuillez nous adresser un petit mot pour nous faire part de vos intentions. Nous ne voudrions pas être obligés de prévoir un certain nombre de « non inscrits » qui risquerait de nous créer un déficit.

MISE A JOUR DE LA LISTE D'ADRESSES DE L'ANNUAIRE

Tous les camarades sont priés de vouloir bien joindre au pli qu'ils retourneront à notre Secrétariat, une feuille mentionnant toutes rectifications d'adresses, distinctions, titres, fonctions, etc... qu'ils jugeraient devoir être apportées aux listes parues dans notre Annuaire 1959-60, pour ceux qui ne nous ont pas retourné la fiche parue dans le N° 209.

RAPPORT MORAL

concernant la période comprise
entre le 16 Avril 1961 et le 29 Avril 1962

L'activité de notre Conseil d'Administration a été très réduite du fait des événements. Beaucoup de nos Administrateurs n'ont pu assister à nos réunions, soit parce qu'ils étaient en déplacement, soit par suite du couvre-feu, ou pour d'autres raisons inhérentes aux événements.

Les manifestations extérieures de notre Association ont été très peu nombreuses et nous avons profité de cette accalmie pour remettre de l'ordre dans notre Association du point de vue administratif.

Organisation administrative

Nous avons établi deux fichiers :

— l'un comprenant tous les membres de notre Association résidant en Algérie ; une fiche de couleur différente indique s'ils sont ingénieurs agricoles ou non, de façon à savoir immédiatement s'ils peuvent adhérer à l'UNIA.

Les fiches sont classées en trois groupements : Alger, Oran, Bône-Constantine, et nous avons ajouté aux membres de notre Association les noms de nos camarades de Grignon, Montpellier et Rennes, de façon à constituer le fichier UNIA d'Algérie.

— un deuxième fichier comprend les fiches de nos camarades résidant en Métropole, à l'Etranger, ceux dont nous n'avons pas les adresses, et les élèves décédés.

L'an prochain, nous comptons faire un effort pour retrouver les adresses qui nous manquent.

Il faudra également terminer ce travail en constituant un troisième fichier qui sera le fichier général, par ordre alphabétique, grâce aux demandes de renseignements que nous vous avons prié de remplir par l'intermédiaire de l'AGRIA.

Rapports avec l'U.N.I.A.

Nos rapports avec l'U.N.I.A. sont devenus plus étroits à mesure que nos camarades s'inscrivaient à cette Association.

En Algérie, nous avons — grâce à notre fichier — demandé les cotisations de tous ceux qui résidaient sur ce territoire et qui pouvaient adhérer à l'U.N.I.A., d'abord par une note de rappel, ensuite par recouvrement. La plupart ont répondu à notre appel. Toutefois, les frais de recouvrement étant considérables, nous nous proposons, l'an prochain, de les mettre à la charge des retardataires.

En Métropole, nous ne sommes pas intervenus puisque les cotisations sont prélevées par les Groupements régionaux, mais, en fin d'année, nous avons pu (toujours grâce à notre fichier), adresser à tous les Présidents des Groupements régionaux métropolitains la liste de nos camarades résidant sur les territoires de leur groupement.

Au bureau de l'U.N.I.A., nous sommes représentés normalement, l'adhésion de nos camarades aux Groupements régionaux métropolitains

permettra une représentation plus équitable des Agrias au sein du Conseil d'Administration de cette Association.

Défense de notre Ecole

L'Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger est devenue l'Ecole Supérieure d'Agronomie, à la suite de la réforme de l'enseignement agricole et les études de ce nouvel établissement sont sanctionnées par le diplôme d'Ingénieur Agronome.

En fait, nous n'avons pas eu de candidat, et l'avenir de notre école est entièrement lié à la situation politique de ce pays.

Certains « AGRO » ont attaqué la réforme de l'enseignement ; notre position dans cette affaire a été la solidarité complète avec nos camarades de Grignon, Montpellier et Rennes. Nous avons suivi servilement les consignes de l'U.N.I.A.

Auditeurs réguliers

Nous avons demandé que les auditeurs réguliers reçoivent le titre d'Ingénieur d'Agriculture Africaine, diplôme accordé aux élèves de la Section d'Agriculture Africaine. Alors que nous pensions que cette affaire était en bonne voie, notre demande a été repoussée.

Il ne nous a pas semblé opportun de renouveler notre demande, étant donné le peu d'action des Groupements Professionnels ou politiques sur le Ministre de l'Agriculture. Croyez bien toutefois que nous ne perdons pas de vue cette question.

Service de Placement

Le Service de Placement, dirigé par notre Vice-Président CAMPARDON, n'a pas eu beaucoup de travail cette année. Les places ne manquent pas en Algérie, mais les jeunes hésitent à commencer une carrière dans ce pays et vont se placer ailleurs.

Groupements régionaux

En Algérie, les Groupements U.N.I.A. sont en voie de formation. Celui de Bône-Constantine est formé, et nous remercions notre camarade GERMAIN d'avoir mené cette tâche à son terme. Celui d'Alger est en voie de formation, sous la direction de CAUMEL. Enfin, il reste à former celui d'Oran.

En Métropole, chaque Président de Groupement régional de l'U.N.I.A. a reçu la liste de nos camarades résidant sur son territoire ; de cette façon, ils pourront être rattachés par l'U.N.I.A. De plus, nous publierons, dans l'AGRIA, la liste de chaque groupement, de façon que nos camarades puissent, de leur côté, se rattacher à leur groupe.

Nous demandons également que, dans chaque groupement, un de nos camarades soit chargé des liaisons avec notre Association, pour lui faire part des changements d'adresse, des arrivées et des départs, et, éventuellement, lui donner la possibilité de faire des réunions « AGRIA » s'il le juge utile.

L'an prochain, il restera à organiser les groupements des pays étrangers.

Publication d' « AGRIA »

Notre Bulletin a repris son essort, grâce au dévouement de l'équipe « Publication » : MAZENC et PETIT, dirigée par le Vice-Président AMI-ZET. Ils doivent être vivement félicités pour leur action.

Le présent numéro est le 6^{me} sorti depuis la dernière Assemblée générale, soit moins d'un an !

La cadence prévue par la rédaction, à savoir : UN AGRIA par mois et demi a donc été respectée « grosso-modo », malgré des difficultés de tout ordre que vous devinez aisément.

Sur le plan financier, l'AGRIA est traditionnellement déficitaire, malgré la publicité. Cependant, ce déficit a pu être diminué grâce à une plus grande régularité de parution qui, en apportant un regain d'intérêt pour leur Bulletin, a resserré les liens entre les Anciens, et nous a permis de récupérer des cotisations ou des dons de camarades désireux d'aider notre publication.

Ce bulletin est nécessaire pour assurer la liaison dans les moments difficiles que nous traversons. Il est également nécessaire, pour terminer la réorganisation de notre association dans le cadre de l'U.N.I.A.

Nous avons fait paraître aussi quelques comptes-rendus dans « AGRICULTURE », mais le prix d'insertion étant trop élevé, nous avons dû y renoncer.

En fin d'année prochaine, le travail d'établissement des fichiers devant être terminé, il sera peut-être possible de faire paraître l'annuaire.

Rapport financier

Le rapport financier de notre camarade SCHLEPP qui fait suite à ce rapport moral, vous montrera nos difficultés financières et notre gros déficit.

Ce déficit vient surtout des difficultés rencontrées dans le recouvrement des cotisations ; il vient aussi du fait que nous n'avons perçu aucune cotisation en Métropole. Celles-ci, en principe, doivent être récupérées par les Groupements régionaux qui les reverse à notre Association, mais en fait, sur 400 anciens en Métropole, nous n'avons reçu qu'une dizaine de cotisations. Pour cette année, nous nous proposons de résorber notre déficit en demandant une subvention à la Délégation Générale. Le principe en est admis, mais nous n'en connaissons pas encore le montant. Pour l'an prochain, il sera nécessaire, pour équilibrer notre budget, de diminuer nos dépenses et d'augmenter nos recettes.

La diminution des dépenses consistera en la suppression de l'importante correspondance nécessaire à l'Assemblée Générale (4 enveloppes, imprimés, timbres, etc...), soit environ 1.000 NF de dépenses. Nous récupérerons, d'autre part, auprès des retardataires, les frais de recouvrement des cotisations qui sont considérables.

Pour augmenter nos recettes, nous vous proposons de passer les cotisations des non-ingénieurs de 5 NF à 12 NF. Nous aurons une action suivie pour récupérer les cotisations de la Métropole. Enfin, nous pensons réduire le déficit de « L'AGRIA » par une parution régulière de ce bulletin.

P. le Conseil d'Administration

Le Président,

P. DE TINGUY.

RAPPORT FINANCIER

de l'Exercice 1961

L'Analyse de notre Bilan au 31 Décembre 1961 se présente comme suit :

EN RECETTES :

1) Le montant des cotisations encaissées s'est élevée à	13.320,00 NF	
La quote-part que nous avons reversée à l'U.N.I.A. est de	6.418,00 NF	
soit un net revenant à notre groupement de		6.902,00
2) <i>Souscriptions volontaires</i>		696,00
En diminution par rapport aux années antérieures.		
3) <i>Subventions</i>		300,00
4) <i>Intérêts</i>		118,56

EN RECETTES :

Nos *Frais Généraux* (Personnel et Divers) sont de 9.102,00
en légère augmentation sur 1960.

Le compte « Publication » fait apparaître un déficit de .. 245,84

Compte tenu de tous ces éléments, l'exercice social se solde par un déficit de 1.581,82.

Nous vous demandons de prélever cette somme sur nos Réserves pour extinction du déficit de l'année 1961.

**

Nous soumettons à votre approbation le budget suivant pour l'exercice 1962 :

DEPENSES	RECETTES
Part U.N.I.A. dans cotisations	Cotisations totales
6.500,00	13.500,00
Frais Généraux	Recettes diverses
8.700,00	1.000,00
Prix aux Elèves	Recettes Publications
250,00	8.150,00
Dépenses Publications ...	
7.200,00	
22.650,00	22.650,00

BILAN AU 31 DECEMBRE 1961

ACTIF		PASSIF	
<i>Disponibilités</i>	11.346,03	<i>Membres Perpétuels</i>	227,79
Banque A. Crédit	7.421,63	<i>Fondation Colonia</i>	2.000,00
Chèques postaux	3.899,88	<i>Prix en dépôt</i>	700,00
Caisse	24,52	<i>Caisse de Secours</i>	1.786,98
	<u>11.346,03</u>	<i>Compte en instance</i>	4.628,10
<i>Matériel et Mobilier</i>	1.186,30	<i>Provisions pour aménage-</i> <i>ments locaux</i>	2.000,00
<i>Titres</i>	2.435,20	<i>Réserves</i>	7.984,48
<i>Prêts de Secours</i>	2.778,00	légales	754,27
<i>Déficit 1961</i>	1.581,82	ordinaires	<u>7.230,21</u>
	<u>19.327,35</u>		<u>19.327,35</u>

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

au 31 Décembre 1961

DEBIT		CREDIT	
<i>Cotisations</i>	6.418,00	— <i>Cotisations</i>	13.320,00
(Virement à l'U.N.I.A.)		<i>Intérêts</i>	118,56
<i>Frais généraux</i>	9.102,54	<i>Souscriptions volontaires</i> .	696,00
(Personnel - Divers)		<i>Subventions</i>	300,00
<i>Prix Association</i>	250,00	<i>Publications</i>	9.470,90
<i>Publications</i>	9.716,74	<i>Déficit 1961</i>	1.581,82
Impress. Bullet.	6.875,74		
Comm. Publicité	2.841,00		
	<u>9.716,74</u>		
	<u>25.487,28</u>		<u>25.487,28</u>

FRAIS GENERAUX**Exercice 1961**

Personnel - Charges sociales	5.021,47
Frais de bureau, imprimés	969,62
Fournitures de bureaux	87,75
Loyer, Chauffage	633,94
Frais de Correspondance, Recouvrement	1.566,45
Téléphone	334,12
Divers (achats fleurs, avis de décès, etc...)	489,19
	9.102,54
<i>Publications</i> (impression bulletin)	6.875,74
	15.978,28

PRIX DE L'ASSOCIATION

Prix du meilleur camarade (M. JARRIER)	100,—
Prix du Major (M. CONTANT)	50,—
Prix du Second (M. CAILLAUD)	50,—
Meilleurs travaux personnels (M. CONTANT)	50,—
	250,—

Vous trouverez au verso votre

BULLETIN DE VOTE

Détachez-le et insérez-le dans une enveloppe de carte de visite anonyme. — Placez cette enveloppe dans une autre plus grande que vous adresserez, après l'avoir affranchie, à l'ASSOCIATION, 12, boulevard Baudin à ALGER.

Prenez soin de mentionner sur cette enveloppe votre nom et votre promotion.

PARTICIPATION AU BANQUET

AVIS TRES IMPORTANT :

Veuillez nous faire connaître votre participation éventuelle au Banquet par un mot joint à votre bulletin de vote ou par téléphone à notre Secrétariat (63.48.28) de 15 à 18 heures.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES
DE L'INSTITUT AGRICOLE D'ALGERIE
ET DE L'ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE D'ALGER

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AVRIL 1962

BULLETIN DE VOTE

I. — CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Candidats au 1/3 renouvelable du Conseil d'Administration

(CINQ postes à pourvoir)

AMIZET Yves (1951), Inspecteur foncier à la C.A.C.A.M., Alger.

CAUMEL Emile (1942-47), Délégué agronomique Cie Saint-Gobain, Alger.

LAHAYE Thierry (1941-47), Croix-de-Guerre, Inspecteur Cie d'Assurances
« L'Union », Alger.

SCHLEPP Jean-Georges (1926), Chev. du Mérite Agricole, Directeur des Asso-
ciations Agricoles du Maurétania à Alger, Agriculteur à Boulet (Oran)

VITI Gino (1955), Chambre d'Agriculture d'Alger.

II. — COMMISSION DE CONTROLE

a) Commissaires titulaires

(TROIS postes à pourvoir)

BOURGEOIN Robert (1925), Ch. de la Légion d'Honneur, Ch. du Mérite Agricole,
Inspecteur foncier à la C.A.C.A.M., Alger.

LEPIGRE André (1919), Chev. de la Légion d'Honneur, Off. du Mérite Agricole,
Docteur de la Fac. des Sciences d'Alger, Inspecteur du Service de la Protec-
tion des Végétaux, Directeur de l'Insectarium d'Alger, Jardin d'Essai, Alger.

VIELHESCAZE Henri (1926), Chev. de la Légion d'Honneur, Croix-de-Guerre,
Chef du Service de Contrôle à la C.A.C.A.M., Alger.

b) Commissaires suppléants

(TROIS postes à pourvoir)

POUGNARD Jacques (1945), O.F.A.L.A.C., Alger.

MICHEL Paul (1925), Licencié ès sciences, Chimiste, Directeur de Laboratoire
œnologique et agricole, Alger.

REY Pierre (1929), Licencié en Droit, Agriculteur et Agent d'assurances à Alger.

DISTINCTIONS ET NOMINATIONS

LEGION D'HONNEUR

M. Jean DESALBRES, Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Tizi-Ouzou, a été promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. DESALBRES, qui est resté longtemps à l'Institut Agricole est un grand ami des Agrias.

**

Notre camarade Paul MOATTI (1945), Ingénieur en Chef des S.A. a été nommé à Alger au Commissariat du Paysannat et aux Sociétés Agricoles de Prévoyance.

**

Notre camarade Gilbert BOURIQUET (1923) a été admis à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. A cette occasion, il a prononcé un discours dont voici quelques extraits :

« Ces paroles, si élogieuses, prononcées par un homme tel que vous, me confondent à l'extrême. Me confondent pareillement les suffrages flatteurs qui m'introduisent dans cette haute Assemblée où ont siégé, ou siègent des personnalités exceptionnelles qui appellent le respect et la reconnaissance du pays : le Président Paul Doumer, le Maréchal Lyautey, l'Amiral Lacaze, le Général Gouraud, MM. Gabriel Hanotaux, Alfred Lacroix, Auguste Chevalier, le Général Weygand, le Maréchal Juin, et bien d'autres !...

« Vous m'avez permis d'en bénéficier d'une façon particulièrement efficace en me faisant une place dans votre laboratoire, lors de la mise au point de ma thèse préparée à Tananarive, dans un isolement inévitable et fâcheux.

« Votre bienveillance, pour moi, pour mes amis, et aussi votre sens élevé du devoir pour ce qui touche notre pays s'est également manifestée lors des douloureux événements de 1947 qui n'ont pu être évités, vous l'avez rappelé, en raison de l'ignorance des causes qui les ont suscités.

« Il s'agissait de faire connaître dans les milieux gouvernementaux la vérité sur la gravité de la situation, gravité qui était intentionnellement minimisée. Il s'agissait aussi d'apaiser les craintes de nos compatriotes et de nos amis autochtones placés dans la tourmente, les craintes de ceux qui n'avaient point le privilège des grands, privilège, selon Jean Giraudoux de « voir les catastrophes d'une terrasse... »

« L'instant de clore mon allocution, de vous exprimer ma reconnaissance et mes remerciements émus pour le grand honneur que vous me faites en me permettant, désormais, de siéger parmi vous, est arrivé.

« L'une des préoccupations de notre Assemblée est de défendre la mémoire des meilleurs artisans de l'œuvre française outre-mer, d'entretenir, dans la mesure du possible, les vertus qui les ont animés et dont certaines semblent aujourd'hui vouloir décliner. Au milieu de vous, je participerai à cette noble tâche, avec de faibles moyens, certes, mais avec conviction et de grand cœur ».

Échos et Carnet

DECES

— Madame Nancel DUCKERS, épouse de notre camarade DUCKERS (1931) a été victime d'un attentat terroriste, alors qu'elle entraînait en auto avec son mari, dans leur propriété de Réghaïa (Alger). Après plusieurs semaines de soins, elle est décédée le 9 Mars à Alger.

Nous assurons notre camarade, ses enfants et sa famille, de nos pensées les plus attristées.

— Après la mort, par le terrorisme, il y a deux ans, de notre camarade Gabriel RODDE (1941), nous apprenons qu'un autre fils de feu notre camarade André RODDE (1905) a été tué à Alger.

Dans cette si pénible circonstance, nous présentons à Mesdames RODDE, mère et épouse du défunt, ainsi qu'à leur famille, nos condoléances bien émues.

— Le décès de M. Henri FONTANILLE, qui fut pendant près de quarante années le distingué Secrétaire Général de la Confédération Générale des Vignerons Algériens, atteint durement les Groupements professionnels agricoles d'Algérie. Il fut un ami sincère de notre Association et de notre Ecole, et nombreux sont nos camarades qui ont trouvé auprès de lui un appui solide et des conseils éclairés.

L'AGRIA s'incline avec respect devant la douleur de sa famille.

Entre Nous

Peu de courrier dans ce numéro ! Beaucoup seront déçus et « ne pourront se replonger quelques instants dans les souvenirs », ce sera en particulier le cas de :

— Jean-Marie GATEL (1946), 66, rue de la Ganzau, Strasbourg-Neuhof : qui nous écrit :

« Voilà assez longtemps déjà que je suis en rapport avec André EHRLICH, mais j'ignorais l'existence de Jean METZGER à Colmar qui, à ma connaissance, n'a pas pris contact avec notre groupement. J'essaierai, lors d'un prochain déplacement dans la région, de faire sa connaissance. »

« Je reçois toujours L'AGRIA, lorsque, par hasard, il en sort un numéro (1) et c'est chaque fois un réel plaisir pour moi que de pouvoir, grâce à lui, me replonger quelques instants dans les souvenirs. »

« Je te charge de transmettre mes meilleurs souvenirs à tous les copains... »

(1) N.D.L.R. — Horreur ! Ce n'est jamais par hasard que sort un numéro de L'AGRIA... et si L'AGRIA ne sort pas plus souvent, c'est peut-être parce que bien peu y participent, considérant sans doute qu'il appartient au « domaine réservé » du Comité de rédaction...

« C'est ce qu'auraient du faire tous ceux qui appartiennent à la promotion 1951-54. Trois seulement ont répondu à l'appel lancé par AMIZET dans un précédent numéro, à l'occasion du 10^{me} anniversaire de l'entrée de cette promotion à Maison-Carrée ».

Cette initiative était pourtant heureuse si l'on en croit :

— Jacques ROGNON, 15, rue Raspail, Montreuil-sous-Bois (Seine) :

« Permits-moi de te féliciter pour l'initiative que tu as prise de resserrer les liens entre camarades de promo. En effet, si à l'issue de mon service militaire, j'ai revu quelques-uns des Agrias 1951, il y a bien 2 ans 1-2 que j'ai perdu tout contact si ce n'est le maintien d'une correspondance fort décousue avec BASTIEN et DELAS.

« Pour ma part, je suis à l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages (I.T.C.F.), à Paris, où je m'occupe d'expérimentation sur le désherbage et d'analyse d'essais. Mon secteur d'activité s'étend en gros de Cambrai à Blois et de la Sarthe à l'Aube.

« Marié, deux garçons.

« Mon adresse ci-dessus est, je l'espère, tout à fait provisoire. L'espace vital y est bien restreint.

« Transmets mes amitiés aux camarades que tu peux rencontrer à Alger ».

— Gérard GACHELIN, 118 Boulevard du Télémy, Alger :

« ... verra malheureusement réalisé ce qu'il craignait en écrivant...

« J'espère que ton appel réveillera la majeure partie d'entre nous ; j'ai hâte de savoir ce que sont devenus bon nombre de camarades dont la trace est certainement perdue depuis leur sortie de l'école ; souhaitant que leurs stylos ne restent pas figés et que les bonnes intentions qu'ils ne manquent pas d'avoir se traduisent par un abondant courrier.

« En ce qui me concerne, je suis entré à Esso-Standard Algérie en 1957, après le traditionnel service militaire. Fin 58, j'étais nommé à Oran où j'ai mélangé avec bonheur l'étude des produits agricoles, lubrifiants, essence, etc..., puisque comme chacun sait « Maison-Carrée » mène à tout... Enfin, me voici à nouveau Algérois depuis décembre 1961.

« Sur le plan familial, les fidèles lecteurs de L'AGRIA ne doivent pas ignorer que je suis marié ; il ne me reste plus à leur apprendre que j'ai également un fils de 19 mois.

« En comptant beaucoup sur le prochain AGRIA pour me régaler de nouvelles fraîches, je souhaite te revoir bientôt et t'assure de toute mon amitié ».

... Il était pourtant facile, et il est encore possible, à tous, de donner un résumé de ses activités depuis la sortie de l'école, comme l'a fait :

— Jean-Marie MOJON, Chebli (Alger) :

« Voilà très brièvement retracée, quelle a été pour moi la période allant de notre sortie de l'école jusqu'à ce jour :

« Novembre 54-Août 57 : Service militaire, Saumur, Paris, Constantinois : chef de la S.A.S. de Mechta-Kebira, près d'Oued-Athménia.

« Août 57-Mars 58 : Collaborateur de mon oncle, M. Maravaal, expert agricole (Un Ancien...). »

« Avril 58 : Ingénieur du C.E.T.A. de la Mitidja, poste que j'occupe toujours : expert agricole. »

« Je suis marié avec une Métropolitaine de Montélimar, depuis Août 1958. Nous avons deux petites filles : Jeanne-Marie et Anne. Nous habitons Chebli, dont je suis le Maire. »

« Reçois mon amical souvenir. »

DOCUMENTATION

1° Le journal britannique « The Financial Times », Brochen House Cannon Street, London, E.C.A., a fait à L'AGRIA une offre de collaboration que nous ne pouvons, bien entendu, retenir en raison du caractère amical de notre bulletin.

Par contre, nous pensons qu'en raison de ses avantages financiers, économiques et commerciaux, l'offre de cette publication peut intéresser certains de nos camarades dans le domaine professionnel.

2° L'insecticide Sevin peut maintenant être utilisé en agriculture aux U.S.A. : l'insecticide Sevin, en poudre, vient d'être patenté aux États-Unis pour être utilisé directement sur les poules, perdrix, faisans et pigeons, en vue d'éliminer les mites et les poux, selon une dépêche du Dr Marshall, gérant des produits chimiques agricoles de « L'Union Carbide International Company ».

Les mites et les poux éliminés par les poudres Sevin comprenant les Menopongallinac, Menacauthus stramineus, Lipeurus canions, Goniocotes Gallinae, Colombicola Columbac et le Campanulotes bidentatus.

Le Dr. Marshall a déclaré que les poudres et vaporisations peuvent être utilisées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des poulaillers pour éliminer les Dermanyssus Gallinac, puces, Cimex lectularius et Argas persicus.

La poudre Sevin peut être utilisée sur les volailles jusqu'à sept jours avant abattage. Les applications de poudre et les vaporisations sur les murs, litières et perchoirs de poulaillers, doivent être effectués dans les mêmes délais.

BIBLIOGRAPHIE

1) Le Marché Commun n'est plus un projet, un rêve, mais une réalité ; Chacun doit se trouver armé pour faire sa place dans son cadre. Le Courrier Avicole est pour l'aviculteur l'outil indispensable qui le lui permettra. Une édition technique, le premier mardi de chaque mois, et une édition économique, le troisième mardi de chaque mois, vous tiendront au courant des solutions envisagées pour résoudre vos problèmes de gestion, de production, de commercialisation et de fiscalité. Le « Courrier Avicole » amène chez vous l'économiste et le technicien et vous apporte les informations techniques et économiques du monde entier et tout spécialement de l'Europe. Demandez dès aujourd'hui en vous recommandant de ce journal, deux spécimens gratuits au « Courrier Avicole », Pacy-sur-Eure (Eure).

Abonnement un an (24 numéros) : 6 NF (C.C.P. Paris 8165-38).

2) L'avenir des terres arides : en négligeant les leçons de l'histoire, l'homme moderne qui s'efforce de rendre productives les zones arides de la planète, paie souvent très cher les erreurs qu'il commet.

Tel est l'avertissement qui se dégage de l'Histoire de l'utilisation des terres des régions arides, dix-septième ouvrage publié par l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture dans sa collection consacrée aux recherches dans les zones arides. En quelque 400 pages, quatorze savants y déterminent les facteurs qui ont conditionné, depuis dix mille ans, l'exploitation des terres dans les régions arides ou semi-arides.

COMMUNIQUE

Les Anciens, intéressés, peuvent s'inscrire au Cours supérieur d'Aviculture qui aura lieu à Paris, Fouy-en-Fosas, et à Rambouillet, par l'Institut National Agronomique et l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Cette année ce cours sera dispensé du 25 Avril au 22 Juin 1962. Pour tous renseignements et demande d'admission, les intéressés s'adresseront au « Cours Supérieur d'Aviculture, Institut National Agronomique, 16, rue Claude Bernard, Paris, V° ».

PROCHINOR

46, rue Jacques Dulud - NEUILLY-SUR-SEINE

POUR TOUS PROBLEMES DE DESINFECTION

CAVES VINICOLES — INSTALLATIONS SANITAIRES

ETABLES — etc...

AMMONIUM QUATERNAIRE

BACTERICIDE — GERMICIDE

FONGICIDE — DESODORISANT

AGENT GENERAL POUR L'ALGERIE :

COMPAGNIE ALGERIENNE PARIOT - AUBY

Rue de Douai

— ALGER —

Tél. : 65-74-26

Service de Placement

Un organisme à consulter : le BOTAL (Bureau d'Orientation des Techniciens en Algérie).

Le BOTAL dispose, soit de la part d'entreprises privées, soit de la part d'organismes économiques ou professionnels divers, d'intéressantes offres d'emplois concernant des Ingénieurs agricoles.

Ces propositions s'adressent aussi bien à des Ingénieurs débutants qu'à des ingénieurs qualifiés.

Les rémunérations sont en rapport avec les qualités requises.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au BOTAL, 23, rue Desfontaines, Alger.

OFFRES D'EMPLOI

- 280. — Directeur d'un organisme traitant des questions économiques et sociales en Algérie.
- 281. — Secrétaire Administratif d'un important Syndicat, Alger.
- 282. — Directeur de domaine, 250 hectares de vignes, 40 agrumes, 120 céréales, Région Tipasa.
- 283. — Directeur de S.I.C.A. - Ingénieur Agricole spécialisé dans les questions relatives aux Coopératives et dans la vente de fruits et légumes. Corse.
- 284. — Directeur de vignoble, région Champenoise.
- 285. — Ingénieur Agricole spécialisé dans les productions fourragères, Algérie.
- 286. — Chef de laboratoire dans une importante société, Algérie.
- 287. — Directeur d'un atelier de Raffinage, Algérie.
- 288. — Poste technico-commercial, Algérie.
- 289. — Deux postes d'Inspecteur de fabrication de conserve, Métropole.

La Vie de nos Groupements

I. — GROUPEMENT D'AIN-TEMOUCHENT

Réunion du 3 Mars 1962

Le samedi 3 Mars, le Président conviait les anciens élèves des Ecoles Supérieures d'Agriculture habitant la région d'Ain-Témouchent, à un apéritif offert par les Associations Agricoles.

Vingt-cinq invitations furent lancées ; neuf camarades y répondirent :

PERRIN Octave (G. 21) ; FLOUR André (G. 24) ; FOUCRIAT Robert (A. 20) ; ROSELLO André (A. 24) ; RAFFIN (A.) ; MOREAU Jean (A. 46) ; PIERART (A. 31) ; PERRIN Lionel (A. 52) ; HUERTAS Louis (Agro.).

Furent excusés :

SEROIN Jean (A. 23) ; RICO Camille (A. 30) ; MIZAEEL Robert (G. 24) ; Raymond BENASSAYAG (A. 26).

M. le Sénateur ENJALBERT René honora de sa présence cette réunion.

Le Président, M. PERRIN, adressa des souhaits de bienvenu à M. RAFFIN, qui est nommé Directeur adjoint du Domaine du Kéroulis.

On étudia la possibilité d'organiser dans la région d'Ain-Témouchent une Assemblée générale du Groupement Oranais. Plusieurs solutions furent présentées, celle de M. FOUCRIAT emporta tous les suffrages. Il proposa que la réunion de l'Assemblée Générale se fasse au Foyer Rural du Kéroulis où, organisateur hors pair, il nous réserve de très agréables surprises. Cette proposition sera transmise au Groupement Oranais qui, nous l'espérons, l'adoptera.

Vers 13 heures, nous nous quittâmes, heureux d'avoir eu l'occasion grâce à cette réunion de camarades, d'oublier momentanément les « tracasseries » actuelles.

II. — GROUPEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Marcel AUDIBERT (Grignon), Domaine de Calavon, Lambesq (Bouches du Rhône) nous écrit :

« J'ai bien reçu votre lettre du 1^{er} mars courant. Vous m'attribuez par erreur le titre de Président du Groupement Provence-Côte d'Azur : je ne suis Président que du groupe des « Agris » des Bouches-du-Rhône, qui est rattaché au groupe Côte d'Azur-Provence, dont le Président est notre camarade POUPART, Ingénieur en Chef, Directeur des S.A. du Var, à Draguignan.

« Je lui transmets votre lettre, après avoir noté les camarades et assimilés d'Alger, qui sont dans mon département des Bouches-du-Rhône et dont je connais bien quelques-uns.

« Et je crois pouvoir vous indiquer que M. CHALAMON, Ingénieur au Foyer de Progrès agricole d'Aix-en-Provence, me paraît tout désigné pour être votre correspondant auprès de nous.

« Quant à vos anciens non Ingénieurs, il ne tient qu'à eux de s'associer à nous, nous les accueillerons avec plaisir et les considérerons à l'égal de nos camarades qui ont le titre.

« Croyez, mon cher Président, à mes sentiments cordiaux et bien dévoués ».

Tous nos camarades savent à présent l'accueil qui leur est réservé par le groupe des Agris des Bouches-du-Rhône. Que Marcel AUDIBERT, son président, en soit, d'ores et déjà remercié...

III. — GROUPEMENT MAROCAIN

Le secrétariat de l'AMICAGRIMA nous a adressé un très intéressant compte rendu de son Assemblée générale du dimanche 28 mai 1961.

Le manque de place nous oblige à reporter au prochain numéro de l'AGRIA l'insertion de ce document que nous publierons in extenso.



CIGARETTES
MÉLIA
Celles que l'on fume avec plaisir
